

Présentation du synode à l'assemblée paroissiale 29/01/2022
Paroisse Saint-Luc-aux-marches-de-Puisaye
Salle des fêtes de Moulins/Ouanne

Par Marie-Hélène EVEN

Rappel : le mot synode provient du grec sun (avec) odos (chemin) : marcher avec, ensemble, faire chemin ensemble. Le synode est donc une marche communautaire, main dans la main...

C'est au mois d'avril 2021 que le Pape François a approuvé un itinéraire synodal en vue de préparer la XVI Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques, qui se tiendra au mois d'octobre 2023, sur le thème : **“Pour une Église synodale : communion, participation et mission”**.

Le parcours pour la préparation du Synode s'articule **en trois phases**. Une **phase diocésaine**, une **phase continentale**, une **phase universelle**. Le cheminement a été inauguré par le Saint-Père au Vatican les 9 et 10 octobre 2021. Avec les mêmes modalités, **le dimanche 17 octobre 2021**, il s'est ouvert dans tous les diocèses.

- **Phase diocésaine (17 octobre 2021 – à Pâques 2022)**

Comme dans chaque diocèse, le 17 octobre 2021, notre diocèse de Sens & Auxerre est entré en synode. Notre évêque, Mgr Hervé Giraud nous a rappelé que « ce synode est particulier tant par son thème mais aussi par sa forme. Ce n'est pas seulement un synode d'évêques mais une démarche de tout le Peuple de Dieu. Il ne s'agit donc plus d'écouter uniquement des évêques ou des experts mais bien l'ensemble des fidèles et même au-delà ».

Il y a une équipe d'accompagnement de la démarche synodale qui est composée du père Christophe Champenois, du diacre Yves Le Floch et de sa femme Martine et d'Hélène Trouvé. Cette équipe a réuni aujourd'hui samedi 29 janvier à Auxerre des animateurs locaux qui seront chargés d'animer des réunions locales. Pour notre paroisse c'est le diacre Louis Ruellan qui a participé à cette réunion.

Dans notre paroisse, à partir de maintenant jusqu'à Pâques, nous proposerons des rencontres. Pour faciliter la mise en lumière d'expériences et favoriser la consultation, nous avons reçu un document préparatoire avec une proposition de 10 thèmes et questions que nous pouvons nous poser autour des sujets comme : qui sont les personnes avec qui nous cheminons, l'écoute, la prise de parole, la célébration, comment participons-nous à la mission de l'Église, le dialogue dans l'église et dans la société, la relation avec les autres confessions chrétiennes, l'autorité, le discernement et les décisions, la formation.

A la suite de ces rencontres, des synthèses seront remontées à l'équipe diocésaine.

La consultation diocésaine se terminera par une Réunion pré-synodale (le mardi saint), qui sera le moment culminant du discernement diocésain (avec présentation d'une synthèse diocésaine)

Après la clôture de la phase diocésaine, chaque diocèse enverra ses contributions à la Conférence Épiscopale qui fera remonter les contributions vers la Secrétairerie Générale du Synode. La Secrétairerie Générale du Synode procédera à la rédaction d'un premier document regroupant toutes les synthèses (avant septembre 2022).

- Phase continentale (septembre 2022 - mars 2023)

Le but de cette phase est de dialoguer au niveau continental sur le texte du premier Instrumentum Laboris, en effectuant un nouveau discernement à la lumière des particularités culturelles spécifiques de chaque continent. Des Assemblées internationales se tiendront par continent. Elles se termineront par la rédaction d'un document final, qui sera envoyé à la Secrétairerie Générale du Synode (mars 2023).

- Phase de l'Église universelle (octobre 2023)

La Secrétairerie Générale du Synode en reprenant le travail effectué par les assemblées continentales enverra un second Instrumentum Laboris aux participants de l'Assemblée Générale Ordinaire du Synode des évêques.

Le Synode des évêques à Rome, se tiendra selon les modalités établies dans la Constitution apostolique (Episcopalis Communio) en octobre 2023.

Après le synode, parution d'une exhortation apostolique.

- ⇒ Après cette rapide et succincte présentation, ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est de connaître votre éclairage sur ce sujet ; cela vous semble-t-il possible de nous réunir, et à quel moment, quel jour, à quelle heure dans les deux mois de février et mars.